



DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

[@semaine.industrie](https://twitter.com/semaine.industrie)

Paris, le 11 mars 2016

### Lancement de la Semaine de l'Industrie 2016

**La 6<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'Industrie se déroule du 14 au 20 mars 2016. Plus de 2500 événements, organisés sur tout le territoire national, permettront de mieux faire connaître l'industrie, ses métiers et ses salariés aux jeunes et aux demandeurs d'emploi.**

La Semaine de l'Industrie contribue depuis 2011, à changer le regard du public et plus particulièrement des jeunes, sur l'Industrie et ses métiers, grâce à des événements organisés sur dans toute la France. **Au programme** : des visites d'entreprises de toutes tailles, de *fablabs*, ateliers pédagogiques, conférences, expositions, forums des métiers et *jobdating* ... permettront à **chacun de découvrir près de chez soi l'industrie d'aujourd'hui et de demain et les entreprises qui la font, de la start-up au grand groupe, toutes filières industrielles confondues.**

#### Focus sur l'Industrie du Futur

La Semaine de l'Industrie 2016 est l'occasion de mettre **un coup de projecteur sur le projet national « Industrie du Futur »**. Fabrication additive, robotique, réalité virtuelle, efficacité énergétique, digitalisation de la chaîne de production ou encore *big data* : le secteur de l'industrie utilise désormais des nouvelles technologies spectaculaires qui transforment les processus de fabrication et les métiers.

Des clips vidéo de présentation de certains métiers de l'Industrie du futur (liés aux technologies de la [fabrication additive](#), [de la virtualisation](#) et de la [robotique](#)) sont diffusés sur les réseaux sociaux depuis le 25 février.

Un **concours d'affiches** à destination des scolaires sur le thème « Imagine l'Industrie du Futur en 2050 » a également été organisé. Les affiches [des lauréats](#) sont mises en avant sur les réseaux sociaux de la Semaine de l'Industrie.

#### Un site Internet pour tout savoir sur l'événement

Le site Internet [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr) permet d'accéder à toutes les informations utiles : actualités, recherche d'événements labellisés via un moteur de recherche ou une carte interactive. De nombreuses informations sur l'industrie ainsi qu'une centaine de vidéos présentant les métiers par filière et par niveau de diplômes sont proposées. L'information est également disponible sur twitter ([#SemaineIndustrie](#)) et facebook (<https://www.facebook.com/semaine.industrie>).



## Un partenariat avec la Journée Nationale des Jeunes (JNDJ) le 17 mars 2016

La Journée Nationale des Jeunes, d'envergure nationale, fédère des acteurs privés, publics et associatifs autour d'un enjeu majeur : rapprocher les collégiens, les lycéens et les étudiants des acteurs économiques dans tous les secteurs, grâce à des rencontres et des actions concrètes sur le terrain. Habituellement organisée en novembre, la JNDJ sera cette année exceptionnellement organisée dans le cadre de la Semaine de l'industrie.

### Une mobilisation de tous les acteurs

Tous les partenaires de cette opération, pilotée par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (Direction générale des entreprises), en association avec les ministères en charge de l'Education nationale, du Travail, de la Culture et de l'Agriculture, se sont fortement mobilisés pour assurer le succès de la Semaine de l'industrie : entreprises, fédérations industrielles associations, chambres consulaires, services de l'Etat en région (préfectures, DIRECCTE, rectorats et établissements d'enseignement).

### En savoir plus:

- [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr)
- Twitter : <https://twitter.com/DGEntreprises> (#SemaineIndustrie)
- Facebook: <https://www.facebook.com/semaine.industrie>

**Sous l'autorité du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la DGE** *élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 500 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.*



**Contacts Presse :** Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58